

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES
CAPITAUX LANCE LA PREMIÈRE ÉDITION DE
L'« AMMC CAPITAL MARKETS SEMINAR »

Un programme novateur d'une semaine visant à promouvoir le partage d'expériences en matière de supervision, à renforcer la convergence réglementaire et à consolider la coopération régionale face aux nouveaux enjeux financiers

Rabat, le 8 octobre 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) organise du 5 au 9 octobre 2026 à son siège à Rabat, la première édition de l'AMMC Capital Markets Seminar (CMS). Un évènement qui réunit 35 représentants de 10 autorités de régulation des marchés de capitaux de la région Afrique et Moyen-Orient.

Conçu comme une plateforme d'échanges entre pairs, le séminaire s'inscrit dans la dynamique de coopération régionale portée par l'AMMC, dans une logique de proximité et de partenariat. Il traduit l'engagement de l'Autorité en faveur du renforcement des capacités des régulateurs de ses pays partenaires et conforte le rôle du Maroc en tant qu'acteur de référence à l'échelle régionale.

Dans un contexte marqué par l'interconnexion croissante des économies et une propagation plus rapide des risques, la coopération entre régulateurs constitue un levier essentiel. Elle permet d'anticiper les évolutions, de partager les expériences et de favoriser la convergence réglementaire.

Couvrant l'intégralité de la chaîne de valeur du marché des capitaux, le programme s'articule autour de thématiques clés : cadres réglementaires et gouvernance, supervision des intermédiaires et de la gestion d'actifs, infrastructures de marché, contrôle et sanctions, information financière et ESG, innovation et digitalisation, et protection des investisseurs.

Privilégiant une approche résolument pratique et novatrice, le séminaire propose aux participants une immersion dans l'expérience marocaine. Celle-ci s'appuie sur les réformes engagées et les réalisations concrètes du marché national, présentées par l'AMMC et les acteurs de l'écosystème qui les ont conduites. Le programme s'enrichit

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

également de l'expertise des partenaires internationaux de l'AMMC, tels que l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) et la Banque mondiale.

Initiative inédite dans la région, l'AMMC Capital Markets Seminar a vocation à devenir un rendez-vous annuel, contribuant ainsi à l'émergence d'une communauté régionale de régulateurs, réunie autour d'enjeux communs et d'une même ambition : bâtir des marchés de capitaux solides, au service du financement des économies et du développement de la région.

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l'AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44^e pays signataire et le 3^e pays Africain.

www.ammc.ma

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

✉ dania.bouhlal@ammc.ma

☎ 07 07 29 19 31